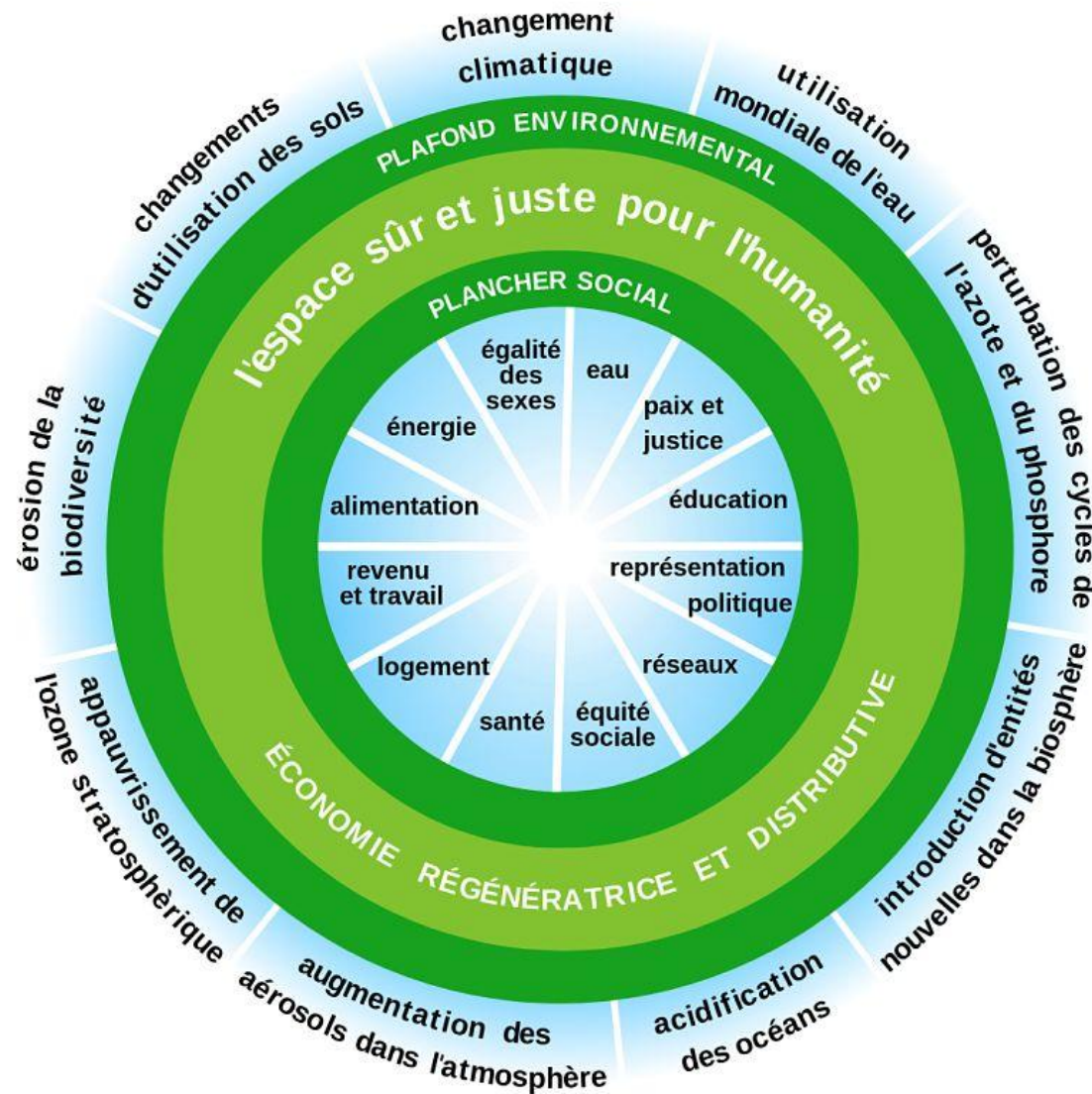


Expérimentation d'un Conseil des transitions à Grenoble INP - UGA

CSA 15 mai 2023



Conseil des transitions : les enjeux



→ Un conseil pour accompagner Grenoble INP – UGA dans les transitions pour l'ensemble des champs d'activité de l'établissement, dans une démarche qui respecte les limites planétaires et assure le bien-être social

Conseil des transitions : les missions

❖ Principales missions attendues

- Proposer et pré-instruire des actions en soutien et en complément de la stratégie de Grenoble INP – UGA et la feuille de route DD&RS, pour intégration dans le cycle annuel de dialogue d'orientation budgétaire
 - Produire des recommandations sur la stratégie de Grenoble INP – UGA
 - Evaluer la trajectoire par rapport aux engagements pris (cibles DD&RS dans le PAP)
 - Produire des restitutions annuelles à l'intention de l'établissement et ses parties prenantes
- *Une charge estimée à 10-15 jours par an (cf. fonctionnement de la Convention des Entreprises pour le Climat)*

❖ Autres effets espérés

- Apprendre à s'écouter, créer de la transversalité et proposer des solutions sur des problèmes complexes (légitimes et opposés) → *membres non experts, tirés au sort*
- Permettre la dissémination de l'information et favoriser la montée en compétence collective sur les aspects DD&RS → *membres du conseil = ambassadeurs*

Conseil des transitions : la composition

30 personnes tirées au sort

Parité hommes / femmes

- **8 étudiant.e.s** : 1 par école
- **6 IATS** : Métiers différents
- **6 enseignantes/enseignants et E.C.** : Ecoles et labos différents
- **8 extérieurs** : société civile (dont membres des conseils de Grenoble INP – UGA, alumni et personnels ONR)
- **1 référente/référent ou chargée/chargé de mission DD&RS**
- **1 doctorante/doctorant**

Conseil des transitions : le mandat

Durée du mandat :

- 2 ans pour les permanentes/permanents
- 1 an pour les CDD et doctorantes/doctorants

Renouvellement :

Mandat renouvelable 1 fois pour la même durée sur la base du volontariat

Des choix qui permettent de :

- Assurer la continuité
- Eviter le départ prématuré de personnes motivées
- Gérer le renouvellement partiel

Conseil des transitions : décharge, reconnaissance et motivation

	Etudiants	Enseignants - EC	IATS	Extérieurs
Lettre de mission individuelle				
Décharge	Dispense d'assiduité	Décharge, pas de rémunération associée		-
Reconnaissance	2 à 3 crédits ECTS (bonification ou complément)	10h eqTD	5% ETP (soit 1 jour par mois)	-
	Open badge (validation de compétences)			
	-	Formations certifiantes		-
Motivation	Missions / visites / conférences inspirantes			
	Donner de la visibilité à l'engagement en interne et externe			

Conseil des transitions : accompagnement du conseil

- ❖ **Un binôme de facilitateurs (CoFa) pour que le conseil puisse travailler de manière autonome et efficace :**
 - Coordination de la mise en place et de l'accompagnement du conseil : **Jacques Schmitt**
 - Animation et créativité au service du conseil : **Christine Bout de l'An**
 - **pour aider la mise en place du conseil (phase 1)**
 - Aider les membres du conseil des transitions à appréhender leur rôle et leur place
 - Créer le lien utile entre chacun des membres, notamment en faisant ressortir et apparaître les différences et zones de partage (acquis, appréhensions...) comme outil/levier de complémentarité à leurs missions
 - Accompagner les membres du conseil des transitions dans la définition de leurs besoins en termes de formation, d'apport de connaissances, d'acquisition de concepts et d'outils, notamment d'évaluation
 - **pour accompagner les travaux du conseil (phase 2)**
 - Accompagner les réflexions, notamment en apportant un soutien méthodologique
 - Veiller à ce que le rythme du conseil s'inscrive dans celui du temps institutionnel
 - Coordonner les restitutions annuelles
 - « Fidéliser » les membres
 - Assurer et organiser les relations utiles avec les composantes, la gouvernance et l'administration de Grenoble INP
- ❖ **Un accompagnement logistique** (organisation des réunions, lien avec les instances de l'établissement)
- ❖ **Un pool d'experts mobilisables** (sur sollicitation + appel à candidature)

Conseil des transitions : principales étapes de mise en œuvre

- **15 mai 2023** : présentation en CSA (comité social d'administration)
- **15 juin 2023** : présentation en CA (conseil d'administration)
- **19 juin 2023** : tirage au sort (personnels et membres extérieurs)
- **Début juillet** : rencontre des personnes tirés au sort pour présenter la démarche plus en détail et acceptation/refus par les personnes tirées au sort
- **Début septembre** : présentation du conseil des transitions lors des AG des rentrée
- **Mi-septembre** : tirage au sort (étudiants)
- **Avant fin septembre** : rencontre des étudiantes et étudiants tirés au sort pour présenter la démarche plus en détail et acceptation/refus par les personnes tirées au sort
- **Mi-octobre** : lancement officiel du conseil des transition et première séance plénière

Communication tout au long du processus

 Avis proposé au vote du CSA :

Les membres du bureau de Grenoble INP – UGA valident les modalités de reconnaissance et de décharge pour les membres (étudiants, enseignants et enseignants-chercheurs, personnels IATS) du Conseil des Transitions.